

Développement : numérique		6
Filière	Agriculture, Artisanat, Bois Forêt, Commerce, Économie Sociale et Solidaire, Industrie, Service, Sylver Économie et Tourisme	
Action	Accompagnement aux usages numériques	
Contexte	<p>La communauté de communes a pris conscience depuis quelques années de l'importance du numérique dans notre société avec notamment comme projet en cours : le déploiement de la fibre sur le territoire afin d'avoir la chance d'accueillir et de garder ses entreprises.</p> <p>En effet, le numérique est devenu important dans notre quotidien avec près de 40 millions de Français achetant en ligne. Malheureusement, seulement 71 % des PME françaises disposent d'un site internet et seulement 15 % vendent en ligne, de nombreuses TPE et PME n'ont pas encore saisi l'opportunité que représente leur transition numérique.</p> <p>Autre que la vente de produit ou de service, le numérique offre de multiples possibilités : innover, produire, communiquer Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mieux cibler, connaître et fidéliser les clients ; • De renforcer la visibilité et ainsi de se démarquer de la concurrence ; • D'augmenter les ventes et le chiffre d'affaires ; • D'améliorer la productivité et d'innover ; • De faciliter le recrutement. <p>La transformation numérique est donc un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises du territoire et le maintien des emplois.</p> <p>Néanmoins, par manque de temps, de budget ou de compétences... les entreprises se trouvent freiner dans leur transformation numérique. Elles ont besoin d'être informées et accompagnées dans la mise en œuvre de cette transformation.</p> <p>L'objectif de cette transition numérique est de faire connaître l'offre du territoire, de fidéliser les clients, de faire gagner du temps aux entreprises, de permettre la vente en ligne, ...</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les entreprises dans la définition de leurs besoins numériques (usages et équipements) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la création et l'amélioration de leur site internet ▪ Soutenir l'inscription et la formation à des sites marchands 	
Bénéficiaires	TPE et PME	
Partenaires associés	CMA CCI Chambre d'Agriculture Tiers-lieu et Réseau Téla Bureau d'études	
Dépenses éligibles	Prestations intellectuelles d'outils adaptés aux besoins de l'entreprise :	

	<ul style="list-style-type: none"> • Création et amélioration de site internet • Première inscription à des sites marchands, click and collect, première inscription à une plate-forme de réservation en ligne • Dépenses de formation liée aux usages numériques
Nature de l'aide	<p>Le taux d'intervention s'élève à 50 % plafonné à 750 € d'aide CUMUL : cf 1407/2013 de minimis</p>
Critères d'éligibilité *en plus de ceux cités dans le règlement général)	<p>Lieu d'intervention : Siège social implanté sur le territoire de la communauté de communes</p>
Documents à fournir pour la demande	<p>Formulaire Attestation de création INSEE Lettre de motivation Plan de financement Devis</p>
Documents à fournir pour la réponse	<p>RIB Devis signés / factures Etat récap des factures attesté par l'expert-comptable (à défaut : Relevés bancaires)</p>
Dossiers attendus	<p>Nombre de dossiers envisagés 10/an</p>
Calendrier	<p>Juillet 2021 → Mars 2026</p>